

**PACTE
» LOI**
D'ORIENTATION
& D'AVENIR
AGRICOLES

Invitation presse

Propositions de la Bretagne suite à la concertation régionale pour un pacte et une loi d'orientation et d'avenir agricoles

Le 11 avril 2023 à 9h30

Au Lycée agricole du Gros-Chêne - Rue de Bretagne, 56300 Pontivy

Suite à l'annonce du Président de la République, le 9 septembre 2022, du lancement d'une concertation aux niveaux national et régional pour construire un pacte et une loi d'orientation et d'avenir agricoles,

Emmanuel Berthier, *Préfet de la Région Bretagne*
Loïg Chesnais-Girard, *Président du Conseil Régional de Bretagne*
André Sergent, *Président de la Chambre régionale d'agriculture de Bretagne*

Vous invitent à la restitution des travaux des groupes de travail qui se sont réunis les 7 et 28 mars sur les 3 thèmes prioritaires annoncés :

- L'orientation et la formation
- L'installation et transmission des exploitations
- L'adaptation et la transition face au changement climatique

Les propositions de la Bretagne seront transmises au ministère de l'agriculture et permettront d'enrichir les travaux menés au niveau national afin de dégager des propositions d'évolutions législatives et des mesures d'orientation de politiques publiques et privées pour construire un pacte et une loi d'orientation et d'avenir agricoles.

Pacte et loi s'inscrivent dans l'objectif stratégique de renouvellement des générations en agriculture et de reconquête de la souveraineté alimentaire française.

» Relations presse :
Emmanuelle Tadier – Chambre d'agriculture de Bretagne – Tel : 06 79 65 85 95